

Marine Atlantique SCC

Saviez-vous, monsieur le Président, que, depuis deux mois, les traversiers munis de cabines sont de service de jour alors que ceux sans cabines le sont de nuit? Voilà comment on procède depuis deux mois à la CN Marine. Un de mes électeurs m'a téléphoné pour me dire: «George, il faut que vous interveniez. J'ai l'intention, avec ma famille, de franchir le golfe, mais nous ne pouvons pas retenir une cabine parce qu'il n'y en a pas sur le traversier de nuit. On nous dit que nous devons attendre au matin si nous voulons une cabine.» J'ai appelé CN Marine: «Écoutez, un excentrique vient de me téléphoner pour se plaindre de votre service. Il m'a dit qu'un passager qui veut réserver une cabine pour dormir doit prendre le traversier de jour.» La dame au bout du fil m'a répondu: «C'est exact, M. Baker.» Devant ma stupéfaction, elle a reconfirmé la chose. Je lui ai demandé depuis quand cette politique était en vigueur et elle m'a répondu que cela faisait environ deux mois. J'ai dit: «De toute évidence, il n'y a aucun problème pour avoir une cabine afin de dormir le jour.» Elle a répondu: «Non, monsieur, pas du tout. En fait, personne n'en veut et je me demande pourquoi.»

Pour répondre à la question du député qui veut savoir pourquoi il faut récupérer . . .

M. Waddell: Ce sont vos propos à vous.

M. Baker: Le député voulait sans doute parler du bar. Celui-ci ferme vers minuit trente ou une heure. Tant mieux, car c'est le meilleur endroit pour dormir, à même le plancher si tous les sièges, qui sont plus confortables, sont occupés. En fait, on se précipite au bar au moment de la fermeture.

J'espère que la création de cette société d'État apportera du changement. Sinon, je vais envoyer des équipes de télévision sur le traversier. Voilà ce que nous aurions dû faire il y a longtemps. Il ne s'agit pas de naviguer sur un fleuve de Chine ou d'Afrique ni, encore moins, de faire une balade pour le plaisir après quoi, quand on est bien fatigué, on ne pense qu'à s'étendre à même le sol. J'espère qu'on va remédier à la situation. Autrement, on enverra des équipes de télévision tourner quelques images, afin de montrer à l'ensemble du pays, au bulletin de nouvelles, ce qui se passe là.

M. Mantha: Monsieur le Président, le député a fait un discours très imagé. Je voudrais l'interroger sur le voyage du pape et savoir si ce n'est pas l'affluence qui a causé le chambardement d'horaire. En toute justice, l'horaire était-il le même sous l'ancien gouvernement ou est-ce notre gouvernement qui l'a modifié?

M. Baker: Le voyage de qui?

M. Mantha: Du pape. Vous avez dit tout à l'heure que le pape avait attiré beaucoup de voyageurs.

● (1240)

M. Baker: Monsieur le Président, il m'arrive de retrouver mon accent terre-neuvien. Cela m'échappe, en quelque sorte, quand je m'échauffe un peu ou qu'on dit des faussetés à propos de Terre-Neuve. Il se peut que j'aie prononcé le mot «boat» comme «pope».

Bref, le député m'a demandé si c'était bien le cas sous le gouvernement précédent. C'est une question pertinente. Cela fait longtemps que je l'attendais. Oui, monsieur le Président, c'était bien le cas.

Je ne vous apprends rien en vous disant que je siége ici depuis des années, monsieur le Président. Il n'y a pas de mot pour dire combien j'ai trouvé frustrant d'essayer de convaincre les politiques en poste durant ces années-là d'intervenir dans les opérations des sociétés d'État. Ce ne fut jamais une priorité pour le gouvernement.

Quelque chose a changé; auparavant, il y avait des cabines qui pouvaient recevoir quelques passagers, les autres étant obligés de se coucher par terre s'ils voulaient dormir; depuis que le gouvernement a pris les choses en main, depuis deux mois, toutes les cabines se retrouvent sur le navire qui fait la traversée le jour pendant qu'il n'y a aucun lit pour la traversée de nuit. Ne convenez-vous pas que c'est absurde, monsieur le Président?

M. Forrestall: Monsieur le Président, au cours de mes 53 années d'existence, je n'ai jamais rencontré un Terre-Neuvien qui ne puisse faire tant d'histoires pour si peu.

M. Waddell: Monsieur le Président, j'aurais une autre question à poser au député. Pardonnez-moi mon ignorance, mais je pose ma question quand même. Pourquoi les provinces ne pourraient-elles pas exploiter les traversiers? Comme c'est la province qui exploite le traversier en Colombie-Britannique, la direction est beaucoup plus près des usagers. Nous pourrions peut-être envisager de décentraliser ces services. Pourquoi pas une coopérative pour administrer le service de traversiers? Nous pourrions le privatiser et en laisser l'administration aux usagers plutôt qu'aux bureaucrates d'Ottawa.

M. Baker: Très bonne question, monsieur le Président. La seule difficulté, c'est que dans le cas de la Colombie-Britannique, il s'agit d'un service intraprovincial tandis que sur la côte est il s'agit d'un service interprovincial. L'un relève évidemment du gouvernement provincial, et l'autre du fédéral. Il subsiste cependant deux services de traversiers exploités dans les limites de certaines provinces par le gouvernement fédéral. Le gouvernement a tâché de s'en défaire au fil des années, et le gouvernement actuel fera sûrement tout ce qu'il faut pour y arriver, même dans le cas des traversiers de la Colombie-Britannique où le gouvernement fédéral paie une certaine partie des coûts d'exploitation du service de traversiers.

Les provinces s'occupent certes plus étroitement de l'exploitation de ces services. Le seul problème pour Terre-Neuve, c'est que cette exploitation est terriblement déficitaire. Le gouvernement fédéral est tenu par la constitution de maintenir un service de traversiers, mais la constitution ne lui fait certes pas le devoir de l'exploiter à profit ou sans déficit. Cela n'a jamais été l'intention des conditions de l'union, mais si je comprends bien, c'est la politique actuelle du nouveau gouvernement Tory ultra-conservateur.